

en une période de douze ans, donnent à ces provinces \$300,000 par année. Comme cet argent est dans le trésor fédéral, il doit porter intérêt. Un intérêt de 6 pour cent sur \$300,000 donne \$18,000 par année : de sorte qu'en 1880 les trois petites provinces auraient de ce fonds \$318,000 à diviser entr'elles. En supposant que leur population est de 750,000 âmes, nous avons 42½ centins par tête. En 1881 nous aurions deux années d'intérêt sur \$300,000, faisant \$336,000 à être divisées en 1882, ce qui ferait 45c. par tête. L'intérêt augmenterait de 2½ pour cent par année pendant douze ans, faisant une moyenne *per capita* de 56 centins dans cet espace de temps et paierait plus que les deux tiers de la subvention de 80 centins par tête que nous recevons aujourd'hui du gouvernement fédéral. Mais, je suis porté à croire que nous ne recevons rien de cette indemnité ; rien ne nous le fait espérer.

J'espère que ceux qui administrent aujourd'hui les affaires publiques comprendront qu'il est de leur devoir de faire quelque chose pour l'industrie des pêcheries. Le Nouveau-Brunswick est dans une position des plus humiliantes et souffre d'une gêne commerciale comme il n'en a pas vue depuis que l'honorable ministre des finances administrait son trésor il y a vingt-cinq ans. Bien que les électeurs aient été avertis des conséquences de cette politique et aient envoyé ici douze représentants sur seize pour l'opposer, nous nous trouvons dans l'impuissance de faire quoi que ce soit pour l'opposer.

Notre humiliation politique est encore plus grande que notre humiliation commerciale. Mon honorable ami s'est encore trompé en disant que nous tiendrions l'équilibre du pouvoir dans la Confédération ; il prétendait que sur toutes les questions morales nous aurions Ontario pour nous, et que dans les matières de commerce, de politique fiscale, Québec et les provinces maritimes seraient avec nous, et que par conséquent nous aurions toujours le contrôle. Mais quelle est la véritable situation ? Nous sommes dans une minorité désespérante, n'ayant pas même l'appui des autres provinces maritimes. Nous n'avions pas pensé, en entrant dans la Confédération que l'impôt public serait, en si peu de temps, porté de \$2.75 à \$6 par tête. Mon honorable ami disait en 1864 :

“ On a dit que les chiffres ne mentent jamais ; cependant si vous partez d'un point de départ faux, vous pouvez faire mentir les chiffres autant que vous voudrez.”

Puis :

“ M. Lawrence dit que nos manufactures ne peuvent faire la concurrence à celles du Canada, et il a essayé de le faire croire aux fabricants. Je vous dit que nous fabriquerons beaucoup pour le Canada et que nous serons pour lui ce qu'est Birmingham pour l'ouest de l'Angleterre. Bref, je crois que les calculs de M. Lawrence sont, du commencement à la fin, les produits d'un esprit qui tient notre population dans une grande insignifiance. M. Parks, le propriétaire de la filature de coton, m'a fait autoriser, par un ami, de dire que, s'il avait le grand marché que nous donnera cette Confédération, il pourrait vendre à 10 pour cent de moins que maintenant.”

L'honorable ministre des finances disait alors aux populations du Nouveau-Brunswick qu'elles auraient toutes les facilités de fabriquer. M. Lawrence soutenait le contraire, attendu que le Canada avait la population, les capitaux et les manufactures nécessaires, et que le Nouveau-Brunswick ne les avait pas. Depuis la Confédération, l'Intercolonial a-t-il transporté des produits des manufactures au Canada ? Des agents de commerce ont-ils cherché ici des marchés pour les produits du Nouveau-Brunswick ? Tout au contraire ; les marchandises canadiennes sont allées au Nouveau-Brunswick, au grand détriment de nos importateurs et de nos fabricants, et les agents du Canada ont infesté tous les coins et recoins des provinces maritimes. M. Lawrence était le fou avant la Confédération ; qu'il est aujourd'hui ? La filature de cotons a été établie il y a vingt ans et s'est beaucoup développée depuis ; par conséquent elle n'est pas due à la politique nationale. Je suis certain que M. Parks n'enverra pas de cotons au Canada. Je me figure voir dans l'embarras un fabricant, l'honorable député de Toronto-Centre, allant trouver l'honorable ministre des finances et lui demandant la protection pour continuer son industrie. Il a obtenu cette protection, et c'est pour cette raison qu'il a quitté le parti libéral. Afin d'aider ce monsieur qui vaut \$500,000, le pauvre est obligé de payer plus cher une table, ou une chaise dont il a besoin. Pourtant est-ce que la masse du peuple n'a aucun droit à la sollicitude du gouvernement ?

On nous dit que, nonobstant cette